

## **SUIVI ENVIRONNEMENTAL DE LA QUALITÉ DE L'EAU DE LA RIVIÈRE MAGOG ET DE SES TRIBUTAIRES EN 2009.**

**Corporation de gestion CHARMES (2010). *Rapport. Sherbrooke, 115 pages.***

Ce rapport porte sur l'efficacité des travaux de modernisation de **la station d'épuration de Rock Forest**, à savoir si la qualité de l'eau de la rivière Magog s'est bel et bien améliorée. Ses points d'échantillonnage se situent donc tous en aval du lac Magog, soit à partir de son embouchure jusqu'à la sortie du lac des nations, un peu avant son rejet dans la rivière Saint-François. Or, les buts de ce rapport sont de dresser un portrait de la qualité de l'eau de la rivière Magog et de ses tributaires et de localiser les sources problématiques, de confirmer les sources de pollution, ainsi que de collaborer avec les instances municipales pour préciser les problèmes identifiés et leur apporter des solutions.

**L'eau de la rivière Magog est généralement de bonne qualité, mais présente des signes de dégradation de l'amont vers l'aval.** La situation se détériore aussi sensiblement lors de périodes de précipitations. Cependant, il est tout de même observé que le cours d'eau démontre une contamination bactériologique en amont **de la plage Lucien-Blanchard** ainsi qu'à la sortie du lac des Nations. Ces deux points sont importants dans la mesure où ils constituent des secteurs d'activités aquatiques régionaux majeurs. La qualité de la rivière Magog présente donc des enjeux socio-économiques, en plus d'environnementaux. C'est pourquoi son maintien est essentiel au bon fonctionnement et au développement de la région.

Parmi les sources de pollution de la rivière, six de ses tributaires sont ciblés comme étant plus important, au niveau de leurs apports bactériologiques et enrichissants. Ces tributaires correspondent aux ruisseaux des Vignobles, Paré, Fontaine, Lyon, de même que deux autres plus petits ne portant pas officiellement de nom. **Ce rapport met en lumière que la majeure partie de leur pollution provient d'ouvrages défectueux et/ou mal en point, comme par exemple des canalisations.** C'est pourquoi il est primordial d'entretenir une étroite collaboration avec les instances municipales, afin que ces dernières prennent en charge la réfection et les réparations de ces ouvrages.

***Résumé par Francis Desaulniers, M.Env.***